

SÉANCE
PUBLIQUE ET SOLENNELLE
du 22 janvier 2012



Grand Salon
de l'Hôtel de Ville de Nancy

Accueil et ouverture de la séance par Monsieur le Professeur Pierre Labrude, Président

Monsieur le Maire,

Monsieur le Vice-président du Conseil général, représentant M. le Président Dinet,

Mesdames et Messieurs les élus,

Mesdames et Messieurs les académiciens, et en particulier Madame Demarolle, président de la Conférence nationale des académies des sciences, lettres et arts, et Monsieur Jouffroy, président de l'Académie nationale de Metz, qui sont à la tribune aux côtés du bureau,

Mesdames, Mesdemoiselles et Messieurs les lauréats, leurs familles et leurs amis,

Mesdames et Messieurs,

L'Académie de Stanislas, créée en décembre 1750 de par la volonté du souverain d'alors, le duc-roi Stanislas, marque chaque année sa fidélité aux souhaits de son fondateur en organisant une séance solennelle de remise de prix, destinée à récompenser celles et ceux qui se sont distingués par leurs talents et leurs mérites dans les domaines qui sont ceux de l'académie depuis son origine lorsqu'elle s'appelait *Société royale des sciences et belles-lettres de Nancy*, mais aussi en faisant rayonner toutes les valeurs intellectuelles, spirituelles et morales que nous reconnaissons comme fondamentales.

Je voudrais tout d'abord exprimer notre reconnaissance à Monsieur le Maire, qui fait chaque année à l'Académie l'honneur et l'amitié de la recevoir et de mettre à sa disposition le Grand salon de son Hôtel de ville.

Remercier ensuite tous les membres du Cabinet et des services municipaux qui nous aident à organiser cette manifestation, et en particulier Madame Cuif-Mathieu, Monsieur Noah, Madame Gurnari, Madame Priester, et tous leurs collaborateurs.

Je n'oublie pas, dans cette expression de gratitude, les commissions des prix de notre compagnie et leurs présidents, et, bien sûr notre secrétaire administrative, Madame Wakeford, qui sait si bien tout mettre en ordre.

Un cérémonie de distribution des prix comme celle d'aujourd'hui ne pourrait avoir lieu sans les mécènes qui abondent les prix annuels qui portent leurs noms, et sans les bienfaiteurs qui ont légué à l'Académie les fonds et biens qui assurent la pérennité des prix de fondation : la Banque CIC Est, la Caisse d'épargne de Lorraine-Champagne Ardenne, la Sacicap de Lorraine, Nancy-Universités, la donation Sadler et le récent legs Zivi. Nous leur exprimons notre vive gratitude et leur adressons l'expression de notre souvenir. Je remercie aussi notre questeur pour sa vigilante et efficace gestion.

Je félicite enfin chaleureusement les lauréats d'aujourd'hui au nom de l'Académie et de ses bienfaiteurs.

Je déclare donc ouverte cette séance solennelle et traditionnelle de distribution des prix.

PRIX DE DÉVOUEMENT



Rapport sur le Prix Cadiot, de Partouneaux et Jeanne Roty par Monsieur Michel Vicq

Ce prix est attribué cette année, à deux jeunes hommes, Messieurs Jimmy André et Jérôme Bontemps, unis dans leur mérite comme ils le sont dans leur travail quotidien.

En effet, vos activités professionnelles sont communes : vous êtes équipiers de collecte à la RIMMA. Votre travail est rude ; il exige rigueur, efficacité et courage. Mais vous avez, l'un comme l'autre, votre face cachée.

Le 8 décembre 2010, devant la mairie de Ludres, par un temps exécrationnel, alors que vous êtes en plein travail, votre attention est attirée par la présence, au sol, d'une femme inanimée. Aussitôt, grâce à votre formation de secouriste, vous mesurez la gravité de la situation et dans une démarche avisée et complémentaire, vous accordez à la victime les secours les plus appropriés et appelez le SAMU. Son chef ne manquera pas de préciser ultérieurement : « votre geste a été celui d'un savoir faire remarquable. Sans vous, la victime serait décédée ». Le maire de Ludres, de son côté, n'a pas manqué de vous rendre un hommage public mérité.

Votre réaction rapide, précise, efficace est à mettre au compte de votre générosité naturelle exigeante et responsable, mais aussi de votre formation en matière de sauvetage et de secourisme acquise au sein de votre entreprise. C'est l'occasion de souligner l'effort d'accompagnement à la personne que dispense et développe la RIMMA dont on sait par ailleurs le rôle majeur qu'elle joue dans notre vie quotidienne.

Derrière sa mission d'acteur de la chaîne de préservation de l'environnement, elle mène une politique humaine qui lui fait quitter l'image un peu négative à laquelle certains auraient voulu la réduire.

Mais votre louable attitude n'est pas isolée. Très récemment encore, vous avez été témoin d'une agression caractérisée au centre de Nancy. Votre intervention psychologique auprès de la victime et civique en direction des services de police auxquels vous avez donné la description de l'agresseur, témoigne à nouveau de vos esprits vertueux.

Vous avez l'âge où l'on respire tout de l'existence. Vous n'êtes pas en quête d'un destin personnel et vous ne faites pas de votre habit un abri. C'est tout à votre honneur, un honneur fait de mots simples et de gestes sûrs, enveloppés d'une élégance muette.

Votre richesse, Messieurs, c'est votre attitude doublée d'un style cousu de volonté, de vigilance, de raison, de sentiments et de discrétion.

Plus la société se fragilise, plus elle a besoin de civilités qui sont des passerelles entre les citoyens. Votre comportement en est l'expression la plus parlante : il invite à un salut comme on le ferait devant une grande dame. Vos gestes se sont accomplis loin du public mais ils méritent sa reconnaissance.

L'Académie de Stanislas applaudit à vos mérites. Elle est heureuse de vous remettre l'un de ses prix de dévouement auquel elle joint ses chaleureux compliments.



Rapport sur le Prix de l'Association Départementale de la Médaille de la Famille Française par Monsieur Bernard Guerrier de Dumast

Je voudrais tout d'abord remercier monsieur Michel Vicq qui préside la commission chargée d'attribuer nos prix de bienfaisance, de m'avoir laissé le privilège de décerner celui de la famille française.

Ces prix de bienfaisance laissés à l'appréciation des membres de son Académie résultent de la volonté du Roy Stanislas.

« Roy, il l'était par l'élection de ses sujets en Pologne.

« Duc de Lorraine et de Bar, il le devint par suite de circonstances complexes qui en firent notre souverain mais

« Bienfaisant, comme l'a sacré la renommée, il le dut essentiellement à sa personnalité d'homme des Lumières, de chrétien actif dans ses œuvres, mais surtout au peuple de Lorraine qui reconnut sous cette appellation tous les bienfaits dont il l'avait comblé.

C'est pourquoi notre Académie attache une importance toute particulière aux distinctions qu'elle proclame, avec grande solennité, chaque année, en application des volontés humanistes de son fondateur.

C'est pourquoi aussi le prix que je vais remettre dans un instant, attribué en partenariat avec l'association départementale de la famille française, sur proposition chaque année de sa présidente madame Pernot, est particulièrement symbolique des valeurs que nous avons décidé de privilégier.

Mesdames et messieurs, la France n'est pas un pays égoïstement replié sur son hexagone. Dans ma jeunesse, nos territoires d'outre-Mer constituaient avec la mère patrie ce qui s'appelait notre Empire.

Au fil des ans et des évènements certains sont devenus français à part entière et tel est bien le cas de la Guyane, département dont est originaire la belle famille française de M. et Mme Abienso qui l'ont quitté pour pouvoir trouver en métropole, et aujourd'hui en Lorraine, une situation correspondant aux capacités professionnelles et intellectuelles qui sont les leurs et qui leur permette d'offrir à leurs enfants un avenir digne de l'éducation qu'ils reçoivent dans une famille unie de sept enfants et dont nous avons pu apprécier l'exemplarité qui méritait d'être encouragée par ce prix.



Rapport sur le Prix Sacicap de Lorraine et Ernest Magnant par Monsieur Michel Vicq

Votre commission que vous m'avez fait l'honneur de présider a décidé de décerner ce prix à Madame Agnès Zalmart.

Madame, mariée, mère de trois enfants, vous êtes diplômée secrétaire-comptable et avez mis votre compétence au service de plusieurs sociétés locales ainsi qu'au secrétariat d'un avocat nancéien. Vous êtes en retraite depuis le 1^{er} janvier 2011. Vous auriez pu en rester là.

Mais le dévouement et la générosité vous tenaient. Dès 2001, vous créez l'association « Prairie » dont le siège est situé rue de Tomblaine à Nancy, pour aider les plus défavorisés. Pour concrétiser votre projet, vous engagez vos finances personnelles. Puis, avec le soutien logistique de l'OPH, de l'OPAC et de la municipalité de Nancy, vous donnez corps à votre réalisation. L'appui personnel du maire de Nancy, du député Laurent Hénart, de Madame Lévy-Jurin et de M. Jean-Marie Schléret vous est très précieux.

Aujourd'hui, entourée de dix bénévoles, vous êtes en mesure de répondre à l'urgence alimentaire, 7 jours sur 7 et 24h sur 24, dans votre quartier et, si nécessaire, dans l'agglomération nancéienne. Grâce à la banque alimentaire auprès de laquelle vous vous fournissez régulièrement, vous avez distribué en 2010, 180 tonnes de nourriture à raison de 500 repas par semaine et de 20 colis, le tout proposé sur place ou livré par vos soins.

Vous veillez personnellement à la qualité, à la variété et à la conservation des produits proposés, notamment les fruits et les légumes, trop chers pour vos bénéficiaires, parmi lesquels on compte surtout des personnes âgées et des jeunes. Mais la nourriture n'est pas la seule source de réconfort. Vous y ajoutez, avec un soin particulier que chacun souligne, l'écoute, le soutien psychologique, l'aide à la parentalité et même des animations festives en février et juillet qui connaissent un franc succès.

Monsieur Borloo, ancien ministre, n'a pas hésité à vous rendre visite en juillet dernier pour vous complimenter sur l'action que vous menez. Belle reconnaissance publique prolongée d'ailleurs par un récent reportage que vous a consacré Radio-France.

Madame, celui qui est grand, c'est d'abord celui qui sait se faire serviteur. Votre regard n'a pas besoin de sous-titre. Vous faites partie des silhouettes qui composent le beau livre d'images sur lequel notre Académie pose un regard attentif.

Car, simplement, mais totalement, vous accomplissez tous les jours avec vos amis des gestes rafraîchissants, salvateurs. Vous avez que l'infortune est une maladie qui se transmet. Vous en avez fait une condition qui se partage.

Il faut avoir beaucoup de bonheur au cœur pour œuvrer au quotidien avec tant d'abnégation, de générosité et de discrétion auprès de ceux qui gardent leur dignité, alors que plus personne ne les attend.

L'Académie de Stanislas a la certitude que ce soir, ici, vous êtes à votre place.

Voilà pourquoi elle a décidé de vous accorder le prix Sacicap de Lorraine et du docteur Ernest Magnant

Rapport sur le Prix du Professeur Louyot par Monsieur Alain Petiot

Cette année, la commission a décidé de l'octroyer à Monsieur Jean-Pierre Millet pour son engagement continu dans des actions de secours aux personnes.

En effet, Jean-Pierre Millet, secouriste réanimateur et conducteur ambulancier est employé depuis 1983 au centre hospitalier de Bar-le-Duc. Mais, pour lui, l'assistance aux personnes en danger ne peut se limiter à l'activité professionnelle. C'est ainsi qu'il fonde, en 1991, l'Association des Sauveteurs Secouristes Meusiens (ASSM) dont le but est d'accroître dans la population le sentiment de devoir et d'éducation morale par le développement et l'enseignement du secourisme et du sauvetage. Il en devient le président en 1998 et, parallèlement, il fonde et préside, en 1999, le Comité Départemental de Sauvetage et de Secourisme qui assure la gestion des clubs meusiens adhérents de la Fédération Française de Sauvetage et de secourisme. Il est en même temps directeur opérationnel départemental de la Fédération puis, depuis 2010, directeur opérationnel de la zone Est. C'est ainsi que Jean-Pierre Millet fait campagne auprès des collectivités territoriales pour l'installation de défibrillateurs automatiques externes, qu'il sensibilise les jeunes écoliers aux gestes qui sauvent, qu'il organise et conduit des stages de formation de Prévention et Secours Civique de niveau 1, qu'il participe aux journées de sensibilisation aux dangers de la route auprès des lycéens et collabore aux journées nationales de la sécurité civile. Enfin, avec une quarantaine de secouristes sauveteurs bénévoles et une dizaine de logisticiens administratifs et techniques, il agit en liaison avec le SAMU et les Sapeurs-pompiers lors de manifestations nécessitant le renforcement des dispositifs prévisionnels de secours. Pour toutes ces actions, Jean-Pierre Millet reçoit, à plusieurs reprises, des témoignages de satisfaction et de reconnaissance du directeur de la défense et de la protection civile et du préfet de la Meuse.

Mais, parallèlement à ces activités de sauvetage et de secourisme, Jean-Pierre Millet a la passion de l'humanitaire. Ainsi, dès 2001, il adhère à l'association des Médecins d'Intervention de Lorraine (MEDILOR) qui a pour vocation de porter secours aux victimes des séismes. C'est à ce titre que Jean-Pierre Millet participe à quatre missions humanitaires en qualité de logisticien et de secouriste : en Algérie en mai 2002, en Asie du Sud-Est en décembre 2004, au Pakistan en octobre 2005 et en Indonésie en juin 2006. En outre, membre de l'Association française des ambulanciers humanitaires (AFAH), il y est responsable de la formation. C'est dans ce cadre qu'il mène, en octobre 2010 et en novembre 2011, des missions de formation d'ambulanciers au Bénin.

L'association, notons le, ne limite pas son action à la formation puisqu'elle s'attache à créer un véritable service opérationnel en acheminant notamment des ambulances restaurées.

Jean-Pierre Millet fait partie des hommes de bonne volonté et de devoir qui ne peuvent rester indifférents devant la souffrance des autres. S'il a bien conscience que notre système de santé est performant, il mesure, à l'inverse, combien d'autres régions du monde ont besoin de compassion et de dévouement. C'est pourquoi, marié et père de trois enfants, sans négliger ses devoirs familiaux, il organise rigoureusement sa vie professionnelle pour se rendre disponible pour toutes ces missions qui lui tiennent à cœur. Il est vrai qu'une vie sauvée est la plus belle récompense du sauveteur. Jean-Pierre Millet le sait, lui qui, dans les montagnes du Cachemire, se vit apporter sur un lit une fillette âgée d'une dizaine d'années. Citons-le : « Les villageois ont retiré la couverture et là, nous avons découvert qu'elle souffrait d'une fracture ouverte du fémur avec un énorme abcès. La fracture remontait au jour du tremblement de terre, trois semaines auparavant. Nous avons heureusement pu la transporter par hélicoptère dans un hôpital de campagne où un de nos chirurgiens l'a opérée. Plus tard, nous avons appris qu'elle remarquait normalement. Depuis, je pense souvent à cet heureux dénouement ».

En lui remettant ce prix du Professeur Louyot, l'Académie de Stanislas tient à récompenser l'engagement total de Jean-Pierre Millet et, à travers lui, à apporter son soutien aux associations citoyennes et humanitaires qu'il préside ou dont il est membre généreux et dévoué.

PRIX SCIENTIFIQUES



Rapport sur les prix de Nancy-Université par Monsieur Robert Mainard et Monsieur Jean-Louis Rivail



Mention informatique par Monsieur Jean-Louis Rivail

Le Conseil Scientifique de ce qui était encore en 2011 l'Université Henri Poincaré a proposé à l'Académie, pour le prix informatique de l'Université de Lorraine, Monsieur Dominique Méry professeur d'informatique à la Faculté des Sciences et Techniques de Nancy et à l'Ecole Supérieure d'Informatique et Applications de Lorraine.

Ce brillant chercheur, qui a été nommé en 1995 membre junior de l'Institut Universitaire de France est un spécialiste des méthodes formelles et de leurs applications visant à garantir la qualité, la sûreté et la fiabilité des systèmes informatiques.

On peut illustrer les problèmes relevant des méthodes formelles par un exemple relativement trivial concernant l'acheminement d'un message informatique. Entre l'émetteur et le destinataire, le message peut emprunter différents chemins dépendant de la disponibilité des serveurs informatiques. A chaque étape ce message peut subir divers avatars, comme une perturbation de son contenu, un détournement ou une erreur de routage. La modélisation formelle du système permet l'analyse le code qui pilote cet acheminement et en déduit, de façon exhaustive, tous ses aspects susceptibles d'être causes de dysfonctionnement ce qui permet d'y porter remède. Les systèmes de vote électronique sont également sécurisés au moyen d'une approche de ce type.

Les systèmes médicaux font naturellement l'objet d'une attention toute particulière. C'est le cas des pompes à insuline qui doivent répondre aux demandes instantanées, variables d'un instant à l'autre, ou encore des *pacemakers* cardiaques. L'équipe du professeur Méry travaille en ce moment sur un perfectionnement du système informatique qui pilote les *pacemakers* pour leur permettre de s'adapter instantanément aux nécessités de stimulation du cœur, voire même de se mettre en veille pendant les épisodes au cours desquels le cœur peut se passer de stimulation, ceci afin de prolonger la durée de vie de la pile et donc espacer les interventions chirurgicales nécessaires au remplacement de cette pile.

Mais au-delà de ces cas concrets faciles à imaginer, Dominique Méry et son équipe développent des systèmes particulièrement élaborés qui ont des applications très abstraites en algorithmique, en mathématiques ou en logique, permettant par exemple de démontrer des propriétés avec des outils informatiques dits assistants de preuves.

Dominique Méry a, à son actif, une œuvre scientifique impressionnante : plus de cent articles originaux parus soit dans des revues internationales soit dans des actes de congrès, de nombreuses monographies et chapitres d'ouvrages. Il est le co-auteur de trois grands logiciels réalisés au sein son équipe et a exercé des fonctions d'expert auprès de la National Science Foundation aux Etats-Unis ou de grandes sociétés internationales.

Il est régulièrement appelé à siéger dans des jurys de recrutement de professeur dans des universités prestigieuses et ces quelques éléments sélectionnés dans un riche *curriculum vitae* donnent une petite idée du rayonnement international du lauréat.

Cette intense activité de recherche se double d'un fort engagement sur le plan pédagogique ainsi que dans des responsabilités collectives. Après avoir été membre de diverses instances de direction de son université, Dominique Méry est actuellement directeur de l'Ecole Doctorale Informatique, Automatique, Electronique et électrotechnique, Mathématiques Lorraine. Notons enfin qu'il pilote un programme Socrates Erasmus d'échanges entre l'ESIAL et diverses universités européennes et canadiennes.

L'Académie de Stanislas est particulièrement heureuse de remettre au Professeur Méry ce prix récompensant une activité scientifique et humaine qui contribue fortement au rayonnement national et international de la Lorraine.

Mention Mathématiques par Monsieur Robert Mainard

Né en 1971, Stéphane Gaussent a soutenu une thèse de doctorat en géométrie algébrique au sein du laboratoire de Physique Mathématique de l'Université de Montpellier, en 2001, qui s'intitulait :

« Étude de la résolution de Bott-Samelson d'une variété de Schubert en vue d'un critère valuatif de lissité ».

Il a ensuite effectué deux années de post-doctorat, d'une part en Allemagne à Wuppertal et d'autre part au Danemark à Aarhus.

C'est en 2003 qu'il est arrivé à Nancy, recruté comme maître de conférences à l'Université Henri Poincaré.

En 2010, il obtenait son Habilitation à Diriger des Recherches à l'Institut Elie Cartan de Nancy en présentant un travail intitulé : « Constructions immobilières en théorie des représentations ».

Le domaine de recherches de Stéphane Gaussent concerne la théorie des représentations. Il s'agit d'une branche des mathématiques fondamentales née à la fin du XIX^e siècle avec les travaux de Frobenius et de Burnside et qui s'est développée au XX^e siècle par des contributions de Schur et Weyl. Ce secteur très actif à l'heure actuelle se situe aux confluent de l'algèbre, de la géométrie, de la théorie des groupes, de l'analyse et de la combinatoire. Il s'agit d'étudier des structures algébriques abstraites en représentant leurs éléments comme des transformations (par exemple, des applications linéaires ou des matrices). Cette théorie fut particulièrement développée à partir de 1920 et les plus grands noms des mathématiques ont contribué à son évolution. Citons, par exemple, Jean-Pierre Serre, médaille Fields et Prix Abel 2003, qui fut professeur à Nancy, Hermann Weyl ou Jacques Tits (Prix Abel 2008).

C'est une théorie puissante qui permet de traduire des problèmes algébriques difficiles en questions relatives à l'algèbre linéaire qui est un domaine bien maîtrisé et pour lequel on peut faire des calculs explicites. Les applications en physique sont particulièrement importantes. Ainsi cette théorie permet de décrire comment le groupe des symétries d'un système physique influence les solutions des équations qui décrivent ce système. L'un des résultats les plus remarquables de Stéphane Gaussent, dans ce domaine est la généralisation de la notion d'immeuble, due à Jacques Tits, à des groupes de dimension infinie. Ces travaux ont été réalisés en collaboration avec Guy Rousseau et François Bruhat.

Monsieur Gaussent est auteur ou coauteur de publications dans des revues de niveau scientifique élevé.

Par ailleurs, il enseigne à la fois à des débutants en découverte des mathématiques, en licence où il est chargé du cours de géométrie. Enfin, il intervient dans la préparation de l'agrégation interne.

Cette année, il va co-organiser un colloque à Marseille, dont le thème s'énonce : « Théorie de Lie et analogues quantiques ».

La qualité des travaux de M. Stéphane Gaussent montre qu'il est parfaitement digne d'être lauréat du prix de mathématiques de l'Université de Lorraine décerné par l'Académie de Stanislas.

PRIX DE MEDECINE



Rapport sur le Prix du Doyen Jacques Parisot par Monsieur Michel Laxenaire

Madame Estelle Michel a soutenu, en 2011, une thèse de médecine remarquable sur un sujet d'une brûlante actualité. Son titre : « *Le suicide en lien avec le travail* ».

Les médias ont fait mention récemment de suicides en série commis sur les lieux de travail par les employés de certaines grandes entreprises, dont on attendait tout sauf ce genre de nouvelle. Il y a là un phénomène nouveau dont Madame Estelle Michel a entrepris de faire l'étude sur tous les plans : sociologique, psychologique, juridique et épidémiologique. Elle a tiré, en particulier, des conclusions fort intéressantes d'une étude épidémiologique menée en Lorraine, qu'elle a comparée à une étude identique menée en Basse Normandie.

Résumer ce travail est une tâche difficile tant cette étude aborde avec beaucoup de clarté et de précision les aspects divers de ce douloureux problème.

Après avoir rappelé les différentes théories du suicide de l'antiquité à nos jours, Madame Estelle Michel aborde les rapports du suicide et du travail, rapports qui sont au centre du problème, puisqu'il s'agit de déterminer la part de responsabilité qui incombe à l'entreprise et celle qui relève d'une éventuelle pathologie individuelle.

Pour trouver une solution à ce délicat problème, l'auteur commence par résumer les études menées de par le monde sur le sujet, puis elle aborde les aspects juridiques et juridico-administratifs du suicide en milieu professionnel.

La question peut se résumer ainsi : la pathologie du travail est-elle suffisante pour motiver un geste suicidaire ou celui-ci a-t-il été la conséquence de facteurs personnels ?

Les arguments abondent en faveur d'une thèse comme de l'autre.

On se suicide de mille façons mais se suicider sur son lieu de travail envoie un message symbolique qui désigne, au moins implicitement, l'employeur comme le responsable du geste suicidaire.

Comment trouver une réponse à une telle accusation ? Madame Michel explore en profondeur les facteurs susceptibles de motiver ce genre inhabituel de suicide. Je cite en vrac ce qu'elle développe avec beaucoup d'arguments : l'intensité du travail, le caractère flou ou irréalisable des objectifs, la monotonie des tâches répétitives, les responsabilités mal assumées, la sous qualification, l'extension de la disponibilité.

Les entreprises ne demandent-elles pas implicitement aux cadres de ne pas tenir compte des heures légales et de rester au bureau aussi tard que possible ? Cette loi non écrite est particulièrement stressante car elle signifie l'absence de limites claires à la présence au travail.

J'ai été personnellement intéressé de voir que cette pathologie imputable au surcroît de travail était un problème universel. J'en veux pour preuve deux termes passés en français et qui appartiennent à des langues étrangères : Celui de « *Karôshi* », terme japonais qui désigne la mort subite par AVC ou infarctus de certains travailleurs sans antécédents vasculaires mais qui sont soumis à une surcharge de travail écrasante et celui de « *burn out* », terme anglais passé dans le vocabulaire français, qui signifie épuisement professionnel et émotionnel. Je pense ici aux infirmières soumises à des cadences et à des stress prolongés et qui sont souvent victimes de « *burn out* ».

Autre problème particuliers aux entreprises : les relations avec les collègues et la hiérarchie. Le « *harcèlement moral* », voire le « *harcèlement sexuel* », décrit par Marie France Hirigoyen, sont l'un est l'autre des plaies dans le monde du travail. Ils relèvent du manque d'éthique de certains responsables sans que soient masqués les conflits éthiques plus complexes qui surviennent lorsque, dans une entreprise, le travail exigé entre en contradiction avec les convictions personnelles du travailleur.

En bref, car je dois conclure faute de temps, et c'est dommage car ce travail mériterait plus de détails, aucun aspect du problème posé par les suicides dans l'entreprise n'échappe à cette étude. Le chemin tracé au début a été intégralement parcouru et tous les arguments longuement analysés.

La conclusion ne peut être que nuancée car la cause du suicide est souvent partagée entre un sujet trop sensible et une entreprise trop tyrannique. Je cite la conclusion de la thèse : « *Toute action de prévention d'un risque suicidaire doit tenir compte des antécédents psychopathologiques du salarié et des dysfonctionnements organisationnels de l'entreprise* ». C'est dire en peu de mots combien

notre équilibre psychologique est tributaire à la fois de nos gènes et de notre environnement.

Ce travail encore une fois est remarquable et mérite toutes les félicitations.

C'est pourquoi j'ai le plaisir d'attribuer à Madame Estelle Michel, au nom de l'Académie de Stanislas, le prix Jacques Parisot.



Rapport sur le Prix du Professeur Jean Hartemann par Monsieur Claude Perrin

Les produits toxiques liés à l'activité humaine sont si communs et si nombreux dans l'air, dans l'eau et dans nos aliments, leur suppression crée de telles difficultés et se heurte à une telle opposition de la part de puissants groupes industriels comme le groupe agro-alimentaire ou le groupe pharmaceutique, qu'on en est réduit à définir pour eux des doses journalières dites *acceptables* dont la valeur doit sans cesse être revue. En outre, ces chiffres ne tiennent pas compte de l'effet cumulatif de l'addition de plusieurs de ces produits

Les perturbateurs hormonaux sont dans cette catégorie. Ils se définissent comme « *toute molécule ou agent chimique, interférant avec les fonctions du système hormonal d'un organisme vivant, et qui risque d'influer négativement sur les processus de synthèse, de sécrétion, de transport, d'action ou d'élimination des hormones donc susceptibles d'avoir des effets néfastes sur la santé* ».

Ils affectent tous les systèmes hormonaux et pas seulement ceux intervenant dans la reproduction.

Ils bloquent les récepteurs des hormones, agissent sur la synthèse, le transport, le métabolisme et l'excrétion des hormones, en modifient la concentration.

Il existerait une centaine de variétés mais plus de 500 sont suspectées.

On en trouve dans les produits pharmaceutiques, les hormones naturelles, les produits de combustion, les plastifiants, les antioxydants alimentaires, les produits ignifuges et isolants et les détergents.

À ce titre, ils sont présents dans l'air extérieur, l'air et les poussières de l'intérieur, les eaux et notamment celle du robinet, l'alimentation, les objets domestiques et vêtements et notamment les jouets, les produits cosmétiques, les produits d'entretien, le matériel médical en matière plastique et les produits pharmaceutiques.

Madame Luce-Elodie Ricard s'est intéressée à ces perturbateurs hormonaux et plus spécialement aux phtalates et au bisphénol A. Elle a étudié les risques encourus pour la santé du fait de la présence de ces produits dans l'environnement de l'enfant et de l'adolescent. Ce travail a fait l'objet d'une thèse de doctorat en médecine soutenue à Nancy le 18 mai 2011. À ce titre il a retenu l'attention de notre jury.

En effet, ces produits, mimant ou antagonisant oestrogènes et androgènes, sont susceptibles de produire des perturbations sexuelles tant chez les garçons que chez les filles. Ils ont, en effet la capacité de franchir la barrière placentaire et de s'accumuler dans l'organisme du fœtus, mais aussi de contaminer le nourrisson par l'intermédiaire du lait maternel dans lequel ils sont rejetés, notamment après mobilisation des lipides maternels.

Tout l'environnement de l'enfant, l'air, les poussières, les matériaux de construction, les revêtements de sol, les protections ignifuges, les colles, les appareils électriques, les appareils électroniques, les tissus, les produits d'entretien, les jouets, tous les produits alimentaires présentés en barquettes de plastique ou sous feuille de plastique, contiennent de ces produits.

Le taux croissant de malformations génitales dans les deux sexes ainsi que la genèse de certains cancers du sein, de la prostate et des testicules, sont à mettre sur le compte de l'imprégnation par ces produits.

Madame Ricard ne s'est pas contentée d'effectuer une étude minutieuse de ces différents aspects, elle a développé la question de la prévention, des conseils à donner aux familles. Elle a étudié le rôle fondamental du médecin et a élaboré à son intention des fiches d'information détaillées pour le praticien et résumées pour ses patients. Il s'agit d'un travail bien documenté, bien mené, parfaitement rédigé et riche d'une importante bibliographie.

À ces divers titres, ce travail entre dans la catégorie de l'attribution du Prix Hartemann qui est destiné aux personnes et associations ayant œuvré pour la santé de la mère et de l'enfant.

PRIX LITTÉRAIRES



Rapport sur le Prix Georges Sadler par Madame Françoise Mathieu et Messieurs Bernard Guidot et Jean Lanher



Monsieur Hervé Doucet, pour son ouvrage « Emile André, Art nouveau et modernités » par Monsieur Jean Lanher

Il m'est particulièrement agréable, Monsieur, de faire ici le compte-rendu de l'ouvrage qui a été retenu par la commission des prix littéraires de notre Académie, pour l'attribution du prix littéraire Georges Sadler. Votre livre, 316 pages, préfacé par François Loyer, directeur de la thèse soutenue le 7 juin 2004 à l'École d'Architecture de Versailles, a été édité en août 2011 chez Honoré Clair, d'Arles. Le titre en est : Emile André, Art nouveau et modernités.

Cette monographie d'Emile André (1871-1932), l'un des architectes Art nouveau, les plus dynamiques de Nancy, est un bel hommage rendu à toute une dynastie de nancéiens architectes, ses enfants, petits-enfants et arrière petits-enfants encore présents au 1 place Stanislas à Nancy, qui ont honoré et qui honorent toujours Nancy et la Lorraine. Votre travail, réalisé à partir de l'inventaire et du classement des fonds d'archives diverses : familiales, municipales de Nancy et de Dombasle, Musée de l'École de Nancy et Catalogue raisonné de ses œuvres, met en lumière les multiples facettes d'un homme à la fois « artiste, artiste-décorateur et architecte », dont le renom a atteint, au-delà de Nancy, le niveau national et international.

Né à Nancy le 22 août 1871, Emile André est admis à l'École des Beaux-Arts de Paris en 1893, où il rencontre en particulier Emile Goultière-Vernolle. Commence alors pour lui une période de presque dix ans de voyage d'études hors de France, que vous intitulez : « Une formation vagabonde », qui le conduit en Italie, en Egypte, en Tunisie, à Ceylan, en Inde et en Perse. Rentré à Nancy

en 1900, il y fréquente Antoine Daum et Emile Gallé, riche de ce passage obligé « pour toute personne prétendant entrer dans le cercle de l'avant-garde nancéienne ». L'image traditionnelle de Nancy, vitrine française à l'est du Pays après 1871, s'étale splendide et éblouissante dans la seconde partie de votre ouvrage. Émile André y apparaît en bonne place, en compagnie des « Grands » de l'École de Nancy. Votre livre est ainsi une invitation à redécouvrir avec un œil nouveau et enrichi d'une information approfondie, les maîtres de cette extraordinaire convergence culturelle et artistique réalisée ici à la naissance du XX^e siècle.

On retiendra, pour finir cette présentation nécessairement abrégée, deux aspects significatifs de la personnalité d'Emile André. Tout d'abord l'intérêt porté par lui très tôt et continué durant toute sa carrière, au logement social, avec la conception et la réalisation de plusieurs types de maisons ouvrières. Ensuite, ce que l'on connaît moins, mais qui reste un pan, non des moindres, de son originalité, c'est sa participation à la reconstruction des villages détruits de la Grande Guerre. Ce que réalisa à ce titre Emile André, dans deux villages du canton de Thiaucourt en Meurthe-et-Moselle, qui lui avaient été confiés, -et qu'il faut voir- Flirey et Limey- c'est un exemple d'intelligence prémonitoire des sites. En effet, sans prendre la moindre liberté avec l'esprit traditionnel du village-rue lorrain, l'architecte Emile André y a maintenu les usoirs qui ne servaient plus à rien devant les façades jointives des maisons à l'avant, en créant à l'arrière un chemin de desserte parallèle. Ce faisant, il alliait tradition et modernité, respect du passé et exigence du présent.

Pour toutes ces raisons, Monsieur, veuillez recevoir ce prix littéraire Georges Sadler qui vous a été décerné avec tous ses compliments, par notre Compagnie, et que je suis heureux de vous remettre, au nom du président et de tous mes confrères de l'Académie de Stanislas.



Madame Flore Villemin, pour sa thèse « La réfutation chez Diderot. Le discours du philosophe dans la polémique religieuse », par Monsieur Bernard Guidot

Madame Flore Villemin, vous êtes, de fait et passionnément, lorraine ! Originaire des Vosges, de Gérardmer, vous avez été l'objet de l'affection et de toutes les attentions d'une famille aimante qui s'est souciée de votre avenir dans les moindres détails et vous avez été formée au sein de l'Université de Nancy 2, devenue Université de Lorraine le 1^{er} janvier 2012.

Après un parcours sans faute, jalonné de mentions, dans vos études secondaires, puis en Classes préparatoires au lycée Poincaré de Nancy, en DEUG

et en Licence, vous avez été, très jeune, en juillet 2006, lauréate du délicat concours de l'Agrégation de Lettres Modernes. De ce fait, vous avez honoré la formation que vous aviez reçue de vos professeurs. Après avoir été stagiaire à l'IUFM de Lorraine, vous êtes affectée en zone de remplacement dans le Sud de l'Alsace (2007-2008). Depuis cette date, vous êtes ATER (Attachée temporaire d'enseignement et de recherche) au sein de l'UFR de Lettres et membre du laboratoire ATILF du CNRS. Dans le domaine de la recherche, vous avez toujours été attirée par le dix-huitième siècle : votre Maîtrise était consacrée au « Discours rapporté dans les *Liaisons dangereuses* de Choderlos de Laclos » - auteur cher au Doyen Laurent Versini - votre DEA portait sur le « Discours amoureux dans la *Nouvelle Héloïse* de Jean Jacques Rousseau » et vous avez soutenu, le 7 octobre 2011, avec la mention Très Honorable et les félicitations du Jury, une remarquable Thèse intitulée *La réfutation chez Diderot. Le discours du philosophe dans la polémique religieuse*. Vous êtes intellectuellement très active, puisque vous avez déjà prononcé plusieurs communications dans différents Colloques, notamment à Brest, à Caen, en Irlande et dans la prestigieuse Université d'Oxford (en octobre 2009).

Le strict temps de parole qui nous est imparti m'interdit malheureusement d'analyser de près tous les aspects de la soignée recherche qui vous vaut d'être récompensée par le Prix littéraire Georges Sadler. Néanmoins, je dirais que vous progressez dans la démonstration que vous entreprenez en vous appuyant sur une démarche rigoureuse et fine qui est une application distinguée de ce que vos maîtres vous ont appris. Les techniques universitaires habituelles sont bien utilisées : établissement d'un corpus (bien exploité par la suite) ; précisions multiples quant au projet de recherche ; utilisation intelligente de travaux antérieurs ; analyses précises qui débouchent sur des synthèses appropriées ; conclusions raisonnables et justes. Est-il besoin d'ajouter que votre écriture se caractérise par une élégance de bon aloi, par un style qui ne manque pas de séduction.

Votre objectif était de cerner les formes et les enjeux de la réfutation chez Diderot, en soulignant le rôle du philosophe dans le combat contre la superstition. L'auteur vise les modèles figés qu'engendre la rhétorique par trop traditionnelle. Se trouve mise en scène la multiplicité des points de vue (conformément à un certain relativisme propre aux Lumières), le principal fait de style retenu chez Diderot étant le dialogue dont la progression n'est pas dialectique, « mais se fait plutôt par ruptures, contradictions, désaccords ».

Vous vous situez « dans le cadre des études d'argumentation », vous mettez en évidence l'intérêt « d'envisager l'analyse du discours dans les études littéraires », en adoptant notamment les points de vue de l'énonciation, de la sémantique,

de la syntaxe. De fait, la réfutation constitue une « position éthique » (La voix philosophique construit sa particularité en s'opposant).

Votre travail est une vraie thèse qui s'appuie sur des investigations sérieuses, méticuleuses, sur une construction méthodique et une démonstration qui n'est jamais perdue de vue. Ce sont de belles qualités. Je vous souhaite personnellement tout le bonheur possible dans votre carrière déjà placée sous les meilleurs auspices.

Au nom de l'Académie de Stanislas, je suis très heureux de vous adresser toutes mes félicitations et de vous remettre le Prix littéraire Georges Sadler.



Madame Aline Kiner, pour son roman « Le Jeu du pendu », par Madame Françoise Mathieu

Madame, c'est donc votre premier roman, « Le Jeu du Pendu » un « thriller » particulièrement intense et haletant que le jury des prix littéraires a décidé de récompenser en vous attribuant une part du Prix Sadler.

Titulaire d'une agrégation de lettres modernes, vous vous êtes formée aux techniques de l'information et de la communication avant d'entamer votre carrière de journaliste et depuis une vingtaine d'années, vous exercez des fonctions de rédactrice en chef du mensuel « Sciences et Avenir ».

Vos précédents travaux témoignent de votre passion pour l'archéologie et en particulier pour l'art médiéval ; mais c'est une tout autre passion que nous révèle votre ouvrage « le jeu du pendu » : l'amour de votre Lorraine natale, du pays minier mosellan avec tous ses drames vécus : ceux de la guerre, de l'annexion, de la déportation, ses règlements de comptes à la libération et surtout cette fascination pour l'histoire de la mine et de ses « gueules jaunes » qui vont être au cœur de votre roman policier.

Plusieurs aspects de votre roman ont particulièrement retenu l'attention du jury . Je ne m'attarderai pas sur la qualité du scénario digne des plus célèbres auteurs du genre, Agatha Christie ou autres. Dans l'enchevêtrement des scènes et l'évocation de la population si diverse de ce village minier de Varange, vous orientez le lecteur vers toutes sortes de responsables possibles des meurtres de trois jeunes filles et comme d'habitude, c'est bien l'individu le moins suspect de votre galerie de personnages qui va se révéler tout à la fin l'auteur de ces crimes. « Vous distillez le suspense avec art » comme dit un de vos critiques.

Mais ce qui nous a en revanche le plus frappés, c'est d'abord la qualité de votre style : une rédaction parfaite, une langue riche, un vocabulaire varié tant

dans les descriptions des paysages que dans toutes les conversations rapportées. Vous adaptez parfaitement le choix des mots à chaque personnalité. L'évocation des lieux est limpide, en quelques mots, vous traduisez de façon convaincante, l'impression ressentie par le jeune inspecteur parisien projeté brutalement sur nos terres, tout aussi surpris par l'architecture de la gare de Metz que par ces vertes vallées couronnées de forêts ; les friches sidérurgiques et bien sûr les effondrements miniers qui y ont creusé d'horribles failles marquant profondément cette population à l'abandon.

C'est d'ailleurs dans ces tranchées que l'on va découvrir les cadavres avec l'horrible mise en scène du jeu du pendu.

La profondeur des âmes est également évoquée avec extrême finesse, que ce soit l'autorité morale de la vieille institutrice ou la froide détermination de Sarah Mayer. Au sein du trio des inspecteurs, aux origines tellement contrastées, les relations nuancées entre Simon Dreemer, le parisien et la jeune Jeanne Mondover, cette jeune fille du pays, sont esquissées avec délicatesse. Quelle remarquable vérité dans les passions si diverses des différents habitants de Varange ! Rancœur haineuse de ceux qui ont perdu un des leurs dans un accident de la mine et surtout inquiétude de toute cette population dont les habitations menacent de s'effondrer du fait de « l'ennoyage », cette inquiétude devant « ces parois qui ruissellent » ponctue le roman avec une régularité oppressante.

Nous touchons là au message le plus profond de votre livre : les épreuves de la Lorraine. Message enchâssé, si j'ose dire, dans deux symboles majeurs au fil de vos pages, celui du « Dieu Piteux », cette statue du Christ torturé enserré dans ses liens qui illustre si bien les souffrances humaines au cours des guerres et celui du « ventre du dragon », la mine qui est le décor obligé de tous les drames.

Je ne peux m'empêcher de citer la fin de votre ouvrage, les pensées qui hantent le jeune commissaire parisien, lorsqu'il quitte Varange. Il se remémore les paroles de Sarah : « *la terre qu'il faut écouter. Le dragon qu'on doit apaiser . (il) se souvenait de Sarah parlant des camions venus évacuer les villages menacés d'effondrement des vieux qui pleuraient. Sarah et la souffrance de son père, la peur de son père, quand il disait de la mine : « elle m'a tout pris » (p.223-224) »*

Votre livre, Madame, est profondément humain, un témoignage vibrant de notre terre lorraine et nous sommes heureux de vous attribuer aujourd'hui ce prix Sadler.

PRIX ARTISTIQUES



Rapport sur le Prix d'Architecture par Monsieur François Le Tacon

Le jury du prix d'architecture de l'Académie de Stanislas doté par la Caisse d'Épargne de Lorraine et Champagne Ardennes s'est réuni le 16 décembre 2011 à l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Nancy sous la présidence de Madame Christiane Stutzmann, membre de notre compagnie, en présence du directeur de l'École, Monsieur Lorenzo Diez, de Monsieur Eric Vion, directeur des études, de Madame Marie-José Canonica, professeur et de Madame Edith Villa. Outre Madame Christiane Stutzmann, l'Académie de Stanislas était représentée par Mesdames Françoise Mathieu et Paulette Choné et par Messieurs Henri Claude, Gilbert Rose, Michel Burgard et François Le Tacon.

Sur les 114 projets de fin d'étude répartis en six ateliers différents, les professeurs de l'École ont retenu un projet par atelier, soit six projets. Chacun des projets retenus, couronnant cinq années d'étude, a été présenté par leur auteur avec plans et maquettes. Le jury a été séduit par l'exceptionnelle qualité des présentations démontrant professionnalisme, maîtrise de soi, imagination et conviction. Mais le jury était dans l'obligation de faire des choix, ce qui ne lui pas été facile tant la qualité des projets sélectionnés était grande. Pour la première fois dans l'histoire du prix, le jury a tenu à honorer les six projets en décernant quatre mentions, une mention spéciale et le prix lui-même.

Ont obtenu une mention, par ordre alphabétique :

Delphine Callies pour son projet de *Centre culturel et spirituel orthodoxe russe à Paris*, un écrin moderne doté d'un jardin tout à fait propre à abriter le mystère de la foi.

Jonathan Coppa pour son projet de la *Fondation Baru* à Frouard au bord de l'ancien canal comblé. Il s'agit d'un projet de bâtiment lui aussi très

moderne devant abriter les œuvres du célèbre auteur de bandes dessinées et relié à un amphithéâtre.

Nicolas Jacob pour son projet *Nouakchott, essais pour un habitat*. Il s'agit d'un projet très différent proposant de créer en Mauritanie un habitat à bon marché utilisant les matériaux naturels ou des matériaux de récupération comme la tôle ondulée ou des pneus usagés.

Joseph Plauche-Gillon pour son projet *La petite Pologne*. Ce projet propose la rénovation d'un bâtiment d'habitation et d'exploitation agricole créé près de Lunéville à la fin du dix-huitième siècle par un médecin de Stanislas d'origine polonaise. Il s'agit d'en faire de nouveaux logements et un centre d'accueil pour la chasse et la pêche, l'ensemble devant s'intégrer à une pépinière.

A obtenu une mention spéciale du Jury,

Elise Pagel-PrévotEAU pour son projet de *reconversion des bâtiments de la Compagnie Générale d'électricité du boulevard Lobau à Nancy en un centre artisanal et culturel*.

Ces immenses bâtiments industriels ont été érigés en plusieurs tranches entre 1900 et 1930 par l'architecte Félicien César. Le projet comprend trois parties :
« Le déploiement du site à la rencontre du canal et du plateau du complexe Kinépolis et l'ouverture par des percées visuelles à l'intérieur même du site.
« La transformation de la salle des machines en salle de conférence ou de spectacle en mettant en valeur la finesse et la légèreté de la charpente métallique
« La métamorphose de la salle des transformateurs en nef à compartiments avec communication entre ces deux grands ensembles.

Elise Pagel-PrévotEAU a proposé la reconversion de ce site industriel difficile en alliant imagination et réalisme. Elle a en outre présenté son projet avec un dynamisme et une clarté qui ont séduit le jury.

A obtenu le prix d'architecture,

Camille Jacquemin pour son projet *Nancy, pour une valorisation ambitieuse des traces et vestiges des fortifications*. La lauréate propose la poursuite de la mise en valeur des restes des anciennes fortifications de Nancy qui structurent encore l'espace dans un tour de ville vert. Deux points ont plus particulièrement retenu son attention, le **bastion Vaudémont** et les **anciennes fortifications de la ville neuve de Charles III** du côté gare.

Le **bastion Vaudémont**, modifié à plusieurs reprises depuis sa création, et le seul conservé hors sol, est actuellement un parking qui ne le valorise guère.

Camille Jacquemin propose de mettre en valeur ce site en trois points :

- Créer un centre culturel fédérateur avec terrasse au centre et à l'intérieur du bastion,
- Recreuser sur 4 à 5 m l'ancien fossé qui sépare le bastion du Théâtre en dégagant les murs et en installant dans ce triangle élargi un bassin et de la végétation.
- Aménager un parcours au travers de l'ensemble du bastion, sur différents niveaux, de la pépinière au Théâtre.

Les anciennes fortifications de la ville neuve ont disparu. Le secteur de la gare et de l'ancienne prison fait l'objet d'un projet ambitieux de restructuration avec création d'un éco-quartier.

Camille Jacquemin propose de créer un espace d'articulation sur les traces des anciennes fortifications dont les soubassements sont encore enfouis. L'âme du projet est la création d'un parc, dit des fortifications, créant un lien entre la ville de Charles III et les quartiers situés à l'ouest de la voie ferrée. Ce parc serait caractérisé par une triple trame, une trame historique retrouvant le tracé des anciennes fortifications, une trame verte le long de la voie ferrée et une trame bleue avec la remise en surface du ruisseau provenant de l'ancien étang Saint-Jean.

Camille Jacquemin a proposé ces deux projets alliant histoire, environnement et restructuration urbaine avec une conviction et une clarté qui ont fait l'admiration du jury. Elle a en outre remis à chaque membre de la commission un document écrit de plus de 50 pages, richement illustré, aussi clair, convaincant et précis que la présentation orale.

Après un vote à bulletin secret, le jury a décidé d'attribuer le prix d'architecture de l'Académie de Stanislas doté par la Caisse d'Epargne de Lorraine et Champagne Ardennes à Camille Jacquemin. Notre compagnie lui adresse toutes ses félicitations, ainsi qu'aux cinq autres lauréats, en leur souhaitant le plus grand succès dans leurs futures carrières professionnelles.

Rapport sur le Prix de la Bourse Sadler, mention Beaux-Arts par Mademoiselle Paulette Choné et Madame Francine Roze

Option Art, par Mademoiselle Paulette Choné

A chaque seconde, dans le monde, des milliards de clichés photographiques sont pris et lancés à travers la matière subtile qui emplit l'espace. Ils sont capturés sur nos écrans et là, ils comblent le désir d'oubli qui obsède les hommes d'aujourd'hui. Cette obsession contemporaine, Mademoiselle Cécile Joly, qui a vingt-trois ans, la présente à notre réflexion. Cécile Joly, elle, met du temps dans sa pratique de la photographie. Au maître de stage qui l'a perfectionnée dans le tirage, Philippe Guilvard à Montreuil, elle a déclaré : « Je veux travailler dans une ambiance de nonchalance. » Il lui a alors demandé : « Et de quelle couleur est cette nonchalance ? » Cécile Joly a aussitôt pris au sérieux cette question : « Comment mettre de la couleur dans la pensée ? »

Cécile Joly, après des études secondaires à Epinal, a obtenu le Diplôme national d'Arts Plastiques avec les félicitations du jury. Elle est en 5^e année à l'Ecole Nationale Supérieure d'art de Nancy, option art. Le dossier que sur la recommandation du directeur de l'Ecole, Monsieur Christian Debize, elle a présenté pour la bourse Sadler, est composé de séquences de photographies et de textes poétiques : il est saisissant par la maîtrise technique et par la qualité de la réflexion et du regard. Les réalisations qu'elle nous a montrées ensuite sont encore plus impressionnantes. Cécile Joly pratique la photographie numérique et argentique ; elle tire aussi des « images de méditation » étonnantes du sténopé, ce dérivé de la *camera obscura* qui interroge la présence des choses avec une intensité extraordinaire, presque douloureuse.

Cécile Joly est en mouvement : elle a capté l'indicible météorologique et géophysique en Ecosse ; elle attache une grande importance aux entretiens pour sa formation : elle a interviewé avec une curiosité méticuleuse philosophes, historiens de la photographie, photographes.

Elle lit sans discontinuer. « Je n'appuie pas seule sur le déclencheur », confie-t-elle. L'instant de la vision est riche de la sédimentation d'une multitude d'expériences. La douceur des portraits de Cécile Joly, de ses paysages, ou de ses images de choses matérielles et pleines d'âme, vient de là : de cette gratitude à l'égard de ce qu'elle a reçu, de ce qu'elle reçoit.

« Vous voyez ce que je veux dire », écrit-elle dans tel de ses textes sensibles. Je lui emprunte cette formule, faute de pouvoir vous montrer la poupée Manu, ce Janus de chiffon qui contient des vies parallèles, la tendre mélancolie et la netteté des photos d'*Intérieur*, les signes de déshérence poignants du quartier

Blandan, le très beau visage de la mère, et les horizons, le vent lui-même, cet irreprésentable.

Le poète Yvan Goll parlait du « réalisme infécond ». Cécile Joly, dans son parcours pour ainsi dire augustinien de la mémoire à la vision, et de la vision à l'attente, l'a bien compris : la *figure* véritable des êtres est visible, mais peut-être dans les veines du bois de la chaise, dans les motifs du couvre-lit, en haut.

Cécile Joly dit aussi : « C'est fou, comme petit à petit, tout se croise ! » En effet, ses projets immédiats - un travail sur le paysage au Portugal, l'approfondissement de la démarche d'intériorisation du lieu où s'échangent la *memoria* et le souvenir - ou de plus longue haleine - une thèse de doctorat sur l'esthétique photographique - seront autant d'occasions de vérifier cette intuition sur les correspondances et les signes. L'Académie de Stanislas a voulu en remettant cette récompense à Cécile Joly, encourager ces projets et marquer la valeur de la photographie de plasticien dans notre monde saturé d'images.

Option communication, par Madame Francine Roze

Sur proposition de Monsieur Christian Debize, directeur de l'Ecole Nationale Supérieure des Beaux-Arts de Nancy, l'Académie de Stanislas a désigné cette année Julien Raout, co-lauréat de la bourse Sadler, mention Beaux-Arts, option communication.

Julien Raout est né à Nancy, en 1987. Après un baccalauréat série ES obtenu avec mention, il intègre l'Ecole Nationale Supérieure d'Art de Nancy en 2007, où il expérimente divers médiums comme la vidéo, le graphisme, le dessin et le webdesign. Mais c'est principalement vers la photographie qu'il porte ses choix.

De février à juin 2011, en stage au magazine PHOTO, il a l'opportunité de se joindre à l'équipe de rédaction et d'écrire des articles sur l'actualité de la photographie.

En juillet 2011, il côtoie le tireur Philippe Guilvard qui l'initie à la post production numérique ainsi qu'au tirage numérique et argentique.

Il est actuellement en Master 2. Il passera son diplôme en juin prochain.

Julien Raout travaille avec le médium photographique depuis trois ans. Dans sa démarche artistique, il développe une recherche autour de la problématique de l'abandon, de la trace de ce qui a été, jusqu'à la solitude. Comme il nous l'a confié, son regard, sollicité par une marche solitaire peut tout autant se porter sur une ambiance ou une lumière, que sur un lieu ou un intérieur.

Il lui est difficile de graduer l'intensité de cet acte photographique qui émane davantage d'une pulsion interne que l'un protocole dûment établi. Pour lui, l'image se révèle aussi bien au travers de rencontres que de visages ou de paysages.

Il travaille entre errance et déambulation, en butinant, comme il dit, ce qu'il aime à nommer « des points d'articulations de parcours ». Il réalise ensuite un travail personnel de recul, dans la contrainte et les choix de l'élaboration de ses séries.

Son souci est de traiter ses photographies dans une recherche de cohérence et d'accessibilité, à travers la colorimétrie, le format et le système d'accrochage.

C'est dans le cadre de cette démarche que Julien Raout poursuit son expérience personnelle. En août 2010, avec trois amies, il crée le collectif *Viele Stück*, avec lequel il a, en particulier, réalisé pour le Centre Pompidou Metz, un « kit » à offrir aux enfants qui fêtent leur anniversaire au musée.

À titre personnel, Julien Raout s'est attaché à produire, entre autres, des séries photographiques des « Rives de Meurthe » et du « Cèdre Bleu », à Nancy, dans lesquelles il donne la mesure de l'originalité de sa démarche et de sa sensibilité.

C'est pourquoi notre Académie ne peut que l'encourager dans cette voie en lui souhaitant beaucoup de satisfactions professionnelles et personnelles.



Rapport sur la Bourse Georges Sadler, mention Conservatoire par Madame Christiane Dupuy-Stutzmann

« C'est avec un grand plaisir que je remets aujourd'hui, au nom de l'Académie de Stanislas, la Bourse Sadler-conservatoire qui récompense, chaque année, un jeune musicien talentueux dont notre donateur a voulu récompenser les mérites et encourager les efforts. Ce jeune musicien dont la carrière s'annonce prometteuse, se nomme *Léo Doumène* : il est harpiste.

Quel magnifique instrument que la harpe : d'origine orientale, les premiers vestiges datent d'environ 3 500 ans avant Jésus-Christ, elle est connue des musiciens de l'Égypte antique, c'est un instrument universel : on la célèbre sur tous les continents et toutes les catégories sociales s'expriment à travers son art.

Mais je ne peux pas résister à l'envie de vous lire cette citation irlandaise du XIII^e siècle : « Trois objets ne sont pas saisissables par voie de justice : le livre, la harpe et l'épée ».

Donc, en ce qui vous concerne, pas de problème pour les deux premiers, mais pour l'épée, ce sera peut-être le cas un jour ?

Vous êtes né à Nancy en 1994 dans une famille connue et estimée où vous avez grandi au milieu des livres de la librairie « L'autre rive » tenue par votre père M. *Jean-Bernard Doumène*, sous l'œil vigilant de votre maman Mme le Docteur *Carmen Doumène*, mélomane avertie. C'est dans ce cocon culturel que vous avez, sans aucun doute, développé un sens artistique très précoce.

Dès l'âge de six ans, après deux années d'éveil musical au Conservatoire, vous avez un véritable coup de foudre en poussant la porte de la classe de Harpe et en découvrant ce magnifique instrument, que vous n'allez plus quitter.

Vous intégrez immédiatement la classe de harpe de M. *Philippe Villa*, dans laquelle vous suivez brillamment votre cursus d'études pour arriver au point culminant en 2010, avec l'obtention du 1^{er} Prix de harpe à l'unanimité, ainsi qu'un 1^{er} Prix de Musique de Chambre, toujours à l'unanimité.

Puis, vous recevez le diplôme d'études musicales qui couronne l'ensemble des études.

Il semblerait que l'année 2010 soit l'année de tous les succès, car vous remportez également un 1^{er} Prix- à l'unanimité - au très récent concours international de harpe de Limoges, ainsi que le Prix spécial du Jury.

C'est enfin en Biélorussie, toujours en 2010, que vous interprétez le « Concertstück » du lorrain *Gabriel Pierné*, avec l'orchestre du Conservatoire Supérieur de Minsk, sous la direction de *Jean-Philippe Navarre*, directeur du Conservatoire de Nancy.

Sur la recommandation de votre professeur M. *Philippe Villa*, vous bénéficiez également des conseils de M^{me} *Dominique Demogeot*, professeur au Conservatoire à rayonnement régional de Reims.

Vous suivez, de plus, l'enseignement d'une ancienne élève de la célèbre *Lily Laskine*, je veux parler de M^{me} *Germaine Lorenzini* (longtemps harpe solo de l'orchestre national de Lyon) qui a formé de nombreux harpistes connus.

Vous aimez *Bach* et *Mahler* entre autres, mais encore des compositeurs contemporains comme *Bernard Andrès* (grand spécialiste de la Harpe), vous avez un faible pour les concertos pour piano de *Rachmaninov* et *Chopin*. Vous adorez l'Opéra et voilà qui me réjouit particulièrement, vous admirez le superbe ténor allemand *Jonas Kaufmann* que vous avez découvert en allant régulièrement aux séances de Kinépolis.

Elevé sans la télévision, vous avez, fort heureusement, du temps pour pratiquer votre instrument, qui demande néanmoins de longues heures de travail quotidien et vous trouvez aussi quelque délassément nécessaire à votre épanouissement personnel, dans la pratique de sports comme le basket, le volley-ball et le foot.

Dès votre plus jeune âge, vous baignez dans la littérature et si vos préférences vont de *Flaubert* à *Céline*, vous êtes attiré également vers des auteurs contemporains, tels que *Jean-Philippe Toussaint* ou encore *Jean Echenoz*, grand nom de la littérature française contemporaine.

Vous êtes actuellement en classe terminale scientifique au Lycée Poincaré et parallèlement à vos études, vous vous préparez à passer le redoutable concours d'entrée du Conservatoire national supérieur de musique de Paris, qui vous permettra de rejoindre la classe *d'Isabelle Moretti* pour laquelle vous avez également la plus grande admiration.

L'Académie de Stanislas se joint à moi pour vous renouveler toutes ses félicitations et former des vœux pour une grande réussite déjà fort bien commencée.



Intermède musical
présenté par Christiane Dupuy-Stutzmann



« 1^{ère} Nocturne pour Cor et Harpe de Naderman et Duvernoy »

interprété par
Florian Gautier-Chevreux (Cor)
et
Léo Doumène (Harpe)

« 1^{er} mouvement de la 1^{ère} sonatine pour Harpe de Marcel Tournier »

interprété par
Léo Doumène



PRIX SUZANNE ZIVI



Rapports sur le Prix Suzanne Zivi par Monsieur Jean-Louis Rivail et le Père Jacques Bombardier

Monsieur Thomas Bénatouïl, par Monsieur Jean-Louis Rivail

Monsieur Thomas Bénatouïl a trente neuf ans. Ancien élève de l'Ecole Normale Supérieure (Ulm), agrégé de philosophie et docteur en philosophie, membre junior de l'Institut Universitaire de France il est Maître de Conférences à l'Université de Lorraine (département de philosophie de l'université Nancy 2) et membre du Laboratoire d'Histoire des Sciences et de Philosophie, Archives Henri Poincaré.

Monsieur Bénatouïl est un spécialiste de l'histoire de la philosophie antique. Un premier thème dans ses travaux de recherche porte sur le stoïcisme entre théorie et pratique. Il a mis en évidence le rôle crucial de la notion d'usage chez les stoïciens qui leur permet de décrire tous les rapports de l'homme aux ressources que lui fournit la Nature, y compris ses ressources intellectuelles. Ils proposent ainsi une analyse univoque de l'ensemble des activités humaines, par delà la distinction entre pratique et théorie. Parmi les conséquences de ce travail on peut noter que Thomas Bénatouïl a participé au renouveau récent des études sur la physique et la cosmologie stoïciennes.

Ces travaux sur le stoïcisme ont conduit Monsieur Bénatouïl à s'intéresser à ce qui distingue et réunit la philosophie et les sciences dans l'Antiquité. Ce travail s'appuie en partie sur l'œuvre de Jules Vuillemin, qui fut titulaire de la chaire de philosophie de la connaissance au Collège de France et dont les archives ont été déposées au Laboratoire d'Histoire des Sciences et de Philosophie, Archives Henri Poincaré. En étudiant plus particulièrement la zoologie d'Aristote et l'astronomie épicurienne, Thomas Bénatouïl a mis en évidence certaines méthodes originales et leurs enjeux épistémologiques. Il s'est également intéressé aux usages de l'astronomie dans la physique et l'éthique stoïciennes.

et, plus récemment, au rôle que jouent les mathématiques et en particulier la géométrie dans les philosophies de Platon et de ses successeurs ainsi que celle d'Epicure et de ses disciples.

Ces recherches ont conduit Monsieur Bénatouïl à s'interroger sur la genèse de l'idée de recherche scientifique et de vie consacrée à la connaissance. Cette réflexion l'amène à s'interroger sur ce qui doit être préservé ou actualisé dans ces idéaux anciens pour éclairer les problèmes qui se posent de nos jours, étant données les transformations énormes de la science depuis la fin du XIX^{ème} siècle.

L'ensemble de ces recherches a fait l'objet de trois livres dont un couronné par l'Association d'études grecques, un quatrième en collaboration ainsi que de nombreuses publications, soit sous forme d'articles parus dans des revues spécialisées, soit de chapitres d'ouvrages et enfin un grand nombre de conférences et communications à des colloques. Ce qui frappe dans l'œuvre de Thomas Bénatouïl c'est le fait qu'à partir d'une analyse originale de la philosophie grecque antique, qui constitue un des fondements de la civilisation occidentale, il en arrive à des réflexions d'une particulière actualité, comme les justifications de la science et de son rôle dans ce que l'on appelle l'économie de la connaissance qui valorise les applications de la recherche mais marginalise ses motivations non-matérielles sans s'interroger sur leur interdépendance. Il apparaît clairement que la démarche et les apports de Thomas Bénatouïl sont la marque d'un grand philosophe. L'Académie de Stanislas est particulièrement fière de couronner une œuvre de cette qualité.

Monsieur Jean-Sébastien Rey, par le Père Jacques Bombardier

Monsieur Jean-Sébastien Rey, né en 1974, est actuellement Maître de conférences à l'Université Paul Verlaine de Metz.

Ses travaux l'ont conduit aux grottes de Qumran, au désert de Juda, au bord de la Mer Morte: sa thèse de doctorat en théologie réalisée en 2004-2006, sous la cotutelle de l'Université de Strasbourg et de l'Université catholique de Leuven a porté sur un des documents retrouvés dans les grottes, référencé 4Q*Instruction*. Le titre de la thèse est « 4Q*Instruction* : sagesse et eschatologie ». M. Rey a édité ce texte en l'accompagnant de notes épigraphiques avec la traduction et le commentaire philologique et historique. Ce texte est un des témoins clés de cette littérature qui permet de bien comprendre la pensée juive à la période hellénistique et son influence sur le judaïsme du premier siècle. Cette thèse a été éditée dans la collection en anglais « *Etudes sur les textes du désert de Juda* ».

Les études sur Qumran sont en plein essor et l'interprétation de cet établissement des bords de la Mer Morte en plein bouleversement. L'abondante litté-

rature qumranienne montre la grande diversité du judaïsme du premier siècle et l'importance des influences réciproques des différents groupes et spiritualités qui traversent le judaïsme du premier siècle au moment où se fixent les écrits juifs et où naît l'aventure chrétienne. M. Rey poursuit ce travail croisé sur les manuscrits de la Mer Morte et sur les manuscrits hébreux d'un livre de sagesse biblique du 2^{ème} siècle avant le Christ, le Siracide qu'il est en train d'éditer.

En plus d'une trentaine de publications, notre lauréat, dans le cadre du projet d'édition de la *Bibliothèque de Qumran* engagé avec le Cerf, a reçu la charge de l'édition critique de certains manuscrits.

Monsieur Rey qui va diriger la *Revue de Qumran* à partir de cette année 2012, participe pleinement à cette mobilisation des chercheurs sur les textes de Qumran, notamment par l'organisation à Metz du 14 au 16 juin 2011 d'un colloque international de lectures croisées des manuscrits de la Mer Morte et des lettres de St Paul. Les intervenants venaient du Royaume Uni, d'Israël, des Pays Bas, de Belgique, d'Allemagne, de Suisse et de Tchéquie. L'intervention de Mr Rey portait sur les rapports entre Qumran et l'épître aux Galates de St Paul, sur l'éclairage que peuvent apporter ces manuscrits sur la compréhension que nous avons de l'élaboration de la pensée paulinienne et de certaines de ses expressions propres, présentes dans la littérature qumranienne. Ces contributions feront l'objet d'une prochaine publication. La lecture croisée de Qumran et du corpus chrétien promet d'être enrichissante.

Notre compagnie, cher Monsieur, se réjouit de pouvoir, par ce prix Zivi, honorer votre personne et votre travail et vous aider modestement à poursuivre.

GRAND PRIX DE L'ACADÉMIE DE STANISLAS



Rapport sur le Grand Prix 2011 par Monsieur le Professeur Jean-Claude Bonnefont

Reportons-nous quelques années en arrière. Le vingtième siècle s'achève. On commence à préparer activement dans la ville le centenaire de l'Ecole de Nancy, qui sera célébré en 1999. La population se mobilise. Elle apprend, avec un peu d'étonnement et beaucoup de fierté, qu'il existe dans notre cité plus de 400 immeubles dont l'architecture exprime les idées de l'art nouveau. Ils sont disséminés dans toute la ville, mais un quartier, celui de Saurupt, peut légitimement revendiquer d'en posséder le plus bel ensemble. Non loin de là, l'avenue de la Garenne s'enorgueillit d'avoir hébergé les ateliers d'Emile Gallé, où le maître créa ses plus beaux chefs d'œuvre. Il était logique qu'une initiative s'y manifestât, là plutôt qu'ailleurs,

Dès juin 1994, la commission de quartier Saurupt-Clemenceau, présidée par M Roland Lambert, organisait dans les locaux de l'ancienne cristallerie Gallé une exposition documentaire. La date n'avait pas été choisie au hasard : c'est en effet le 31 mai 1894, cent ans plus tôt, qu'étaient sorties du nouveau four chauffé à la houille les premières pièces de l'Atelier Gallé.

Tout naturellement, en 1999, une autre exposition voyait le jour dans les mêmes locaux. C'est alors que la commission culturelle a passé le relais à une association en voie de création : le Cercle GAREN, baptisé d'un sigle qui veut dire Groupe d'Action et de Réflexion sur l'Ecole de Nancy. Il était présidé et animé par Monsieur Roger Mossovic, l'ancien libraire de la Librairie des Arts, qui, avec son équipe de collaborateurs, n'a ménagé ni son temps ni sa peine pour le faire connaître, le développer et en faire la belle réussite que nous saluons aujourd'hui.

Les formalités de dépôt en préfecture des statuts ont été accomplies en décembre 2000.

Pour avoir visité en son temps cette deuxième exposition, j'avoue y avoir ressenti une émotion particulière. Il ne faudrait pas réduire l'œuvre et la personnalité d'Emile Gallé aux chefs d'œuvre que l'on voit exposés dans les musées. Il a été aussi un chef d'entreprise. Dans ce qui reste de son atelier, malgré les transformations subies, j'ai cru voir revivre aussi les ouvriers d'art qui tous mériteraient qu'on se souvienne d'eux et qui tous participaient à cette grande œuvre collective de création d'une beauté destinée à un large public. Il y avait là le souvenir, la trace fugitive de leurs joies, de leurs peines, de leurs réussites, de leurs rêves. Ce fut une grande aventure humaine.

Dès 1998, quelques causeries avaient été organisées à l'Ecole des Mines. Ce fut le point de départ d'une des principales activités du cercle GAREN.

Le Cercle GAREN organise en effet pour ses adhérents trois sortes d'activités : des causeries, au nombre d'une par mois, faites par des conférenciers très spécialisés, sur des thèmes culturels en rapport direct avec les objets de l'association.

Ces causeries, qui ont lieu désormais non plus à l'Ecole des Mines, mais dans l'amphithéâtre de la Maison des Jeunes et de la Culture du quartier Pichon, réunissent 200 à 300 personnes, réparties en deux groupes ; la même conférence a lieu un après-midi à 18 h 30 et un soir à 20 h 30. Cela permet de toucher un public très large, puisqu'on s'adresse aussi bien aux personnes qui ne veulent pas sortir le soir qu'aux actifs qui ne sont libres qu'après le dîner. L'atmosphère est libre, conviviale, on y communique dans les mêmes valeurs. Lors de chaque causerie, un petit texte imprimé présente celle qui va suivre, ce qui est une excellente manière de fidéliser les auditeurs.

Des visites de musées et d'expositions sont proposées aux adhérents, notamment lorsque de grands événements attirent l'attention sur eux ; les adhérents de GAREN sont ainsi tenus parfaitement au courant de tout ce qui se fait de neuf en Lorraine dans le domaine de l'art et de la culture.

Enfin, des voyages plus lointains permettent de découvrir les monuments et l'urbanisme des villes avec lesquelles Nancy entretient de longue date des relations : je citerai simplement Strasbourg, Liège, Reims, Bâle, Bruxelles, Paris, pour ne donner que quelques exemples.

A cela se sont ajoutées, et on ne pouvait pas en attendre moins d'un homme du livre comme Roger Mossovic, quelques rééditions de textes anciens ou plus récents relatifs au quartier de Saurupt et à Emile Gallé.

Si le Cercle GAREN est resté fidèle à sa vocation première, qui est de faire connaître les réalisations artistiques du Nancy de la Belle Epoque, il a élargi

sa vision en s'intéressant aussi à d'autres périodes très fécondes de l'histoire artistique de Nancy et de la Lorraine. La question s'est posée notamment en 2005, lors de l'année de célébration du Siècle des Lumières. Il a été décidé, de manière très intelligente, d'orienter cette année-là la programmation des activités de l'association vers l'étude du XVIII^e siècle à Nancy. Ce fut l'occasion de mieux comprendre sans doute que Gallé et l'art nouveau n'étaient pas apparus ex nihilo, mais dans une ville qui avait déjà une tradition culturelle de qualité, et dont les habitants avaient été formés, au fil des siècles, à apprécier les œuvres d'art. Quand on vit dans le beau, on a tendance à ne créer que de belles choses, même si ce ne sont plus les mêmes. J'ajoute que l'Académie de Stanislas est particulièrement bien placée pour le démontrer : créée au Siècle des Lumières, nourrie de l'esprit des Lumières, elle a été aussi, et ce n'est pas par hasard, l'institution qui a accueilli en son sein tous les grands créateurs de l'Ecole de Nancy. C'est lors de sa réception au sein de notre Académie qu'Emile Gallé a prononcé le discours immortel sur le Décor symbolique, qui est le grand manifeste littéraire et artistique de l'art nouveau à Nancy.

J'ai été, je l'avoue très heureux, d'avoir à rapporter cette année pour notre Grand Prix, doté par le Crédit Industriel et Commercial, sur l'Association GAREN. D'abord parce que c'est une magnifique réussite : elle compte aujourd'hui près de 700 adhérents ! 700 personnes qui, à Nancy, aiment leur patrimoine, qui veulent mieux le connaître et le défendre, je trouve cela particulièrement réconfortant.

Ensuite, c'est parce que ce n'est pas une réplique ou la filiale d'une association nationale à but identique, mais une initiative purement locale ; elle est née à Nancy, pour faire connaître Nancy, elle ne pouvait pas naître ailleurs. Enfin, parce que Roger Mossovic, homme à la fois érudit et chaleureux, assisté de tous les membres de son association, que représente aujourd'hui près de lui son ami Gilles Edelson, et dont beaucoup sont anonymement répandus dans la salle, a su créer un cadre sympathique, ouvert à tous, étranger à tout pédantisme, où l'on se sent à l'aise. GAREN est un magnifique ambassadeur de ce qu'il y a de meilleur à Nancy, du Nancy qui plaît au-delà des frontières à nos amis proches ou lointains.